

JEUNES SANS QUALIFICATION

Ecoles de la 2^e chance : une préparation à l'insertion

«L'Europe ne peut tolérer ni ne tolérera l'exclusion sociale des jeunes» : tel est le principe fondateur des écoles de la deuxième chance promues par l'Union européenne depuis 1995. En France, ces dispositifs destinés à épauler de jeunes adultes n'ayant pas pu acquérir un diplôme ou une formation sont en forte croissance. Chaque année, ils permettent à quelques milliers d'entre eux de s'approprier des savoirs et savoir-être favorisant leur insertion.

Environ 140 000 jeunes quittent, chaque année, le système scolaire sans diplôme ni qualification. Synonyme de perte de chances pour les intéressés mais aussi pour la société, le phénomène est loin d'être circonscrit à l'Hexagone. Au sein de l'Union européenne, environ 6 millions des 18-24 ans sortent chaque année du dispositif d'éducation ou de formation avec, au plus, un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire (1). Or, d'ici à 2020, 85 % des emplois exigeront des qualifications moyennes ou élevées, selon le Centre européen pour la formation professionnelle. C'est pourquoi la Commission européenne appelle les États membres à redoubler d'efforts en intervenant auprès des enfants dès l'apparition de leurs premières difficultés et en offrant une nouvelle chance aux élèves en situation de décrochage scolaire. Depuis 1995 et le livre blanc *Enseigner et apprendre. Vers une société cognitive*, présenté par Edith Cresson, alors commissaire européenne, l'Europe n'a de cesse de promouvoir les dispositifs dits «de deuxième chance» destinés à favoriser l'insertion des jeunes adultes n'ayant pas pu accéder à des études ou à une formation.

C'est à Marseille, en 1997, que la première école de la 2^e chance (E2C) a été créée en Europe. Début 2011, on comptait une cinquantaine d'E2C à travers l'Union et 27 en France où elles se sont structurées en réseau (2). Leur développement s'est accéléré au cours des dernières années, sous l'impulsion de Martin Hirsch lorsqu'il était Haut Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté et à la jeunesse (voir encadré ci-contre).

Essentiellement dédiées aux 18-25 ans, les écoles de la 2^e chance sont susceptibles, pour certaines d'entre elles, d'accueillir les jeunes dès 16 ans ou jusqu'à 35 ans (voir encadré, page 26). Pour y être admis – ce qui est possible tout au long de l'année –, les postulants peuvent, dans certaines régions, faire spontanément acte de candidature; ailleurs, ils doivent être adressés à l'école par un prescripteur (mission locale, notamment). S'il n'existe pas un modèle unique d'école de la 2^e chance, toutes partagent les mêmes exigences en matière de recrutement. Tout d'abord, la maîtrise minimale de la lecture: «Il y a des jeunes que nous n'avons pas pu prendre car ils étaient complètement analphabètes», déplore Eric Meunier,

«Il est normal de gérer des conflits et des écarts de comportement et d'adapter nos modalités pédagogiques à des besoins particuliers»

directeur de l'école de Châtelleraut (Vienne). La porte de l'établissement ne leur est toutefois pas définitivement fermée, mais les intéressés se voient d'abord orienter vers une association de lutte contre l'illettrisme. Autre prérequis indispensable: la motivation. «Si l'adage "quand on veut, on peut" n'est pas toujours une réalité, son contraire, lui, se vérifie immanquablement: "quand on ne veut pas, on ne peut pas"», observe Nathalie Jeker Wasmer, responsable de l'école de Mulhouse. «Près d'un tiers de nos stagiaires cumule absence de diplôme, non-respect des règles de fonctionnement d'un établissement (structure scolaire ou entreprise) et problématiques dites "périphériques": graves problèmes familiaux, ennuis avec la justice, soucis de santé physique ou psychique, etc.», explique-t-elle. Il est donc normal de gérer au sein de l'école des conflits ou des écarts de comportement et d'adapter nos modalités pédagogiques à des besoins particuliers. Mais s'il n'y a pas, de la part du jeune, une détermination personnelle à faire évoluer une situation vécue comme insatisfaisante,

UN BAGAGE INFÉRIEUR AU NIVEAU V

Environ 8 000 jeunes, dont 52 % de filles, sont accueillis dans les 27 écoles de la deuxième chance qui, implantées pour certaines sur plusieurs sites, se répartissent en 82 antennes dans 16 régions et 38 départements. La capacité d'accueil devrait atteindre 11 650 places à la fin de l'année. Près de la moitié des inscrits est issue des quartiers de la politique de la ville et la quasi-totalité (93 %) a un bagage inférieur au niveau V (CAP). Depuis 2009, l'Etat accorde une aide substantielle à ces structures – 24 millions d'euros pour 2011. Cette subvention s'ajoute aux soutiens des régions, qui sont les principaux financeurs des écoles, des autres collectivités territoriales, du Fonds social européen et des acteurs économiques locaux. ■

l'intégration dans le parcours de formation perd singulièrement de sa pertinence».

Pour décider d'une admission, les écoles s'interrogent aussi sur la plus-value qu'elles peuvent apporter aux candidats. Ceux, par exemple, uniquement en quête d'emploi ne verront aucun intérêt à se voir imposer des heures de remise à niveau dans les savoirs de base, estime Eric Meunier. L'offre de formation n'est pas non plus adaptée aux jeunes ayant un projet professionnel déjà défini et qui manifestent une certaine autonomie dans leur recherche de formation ou d'emploi, complète Nathalie Jeker Wasmer.

En tout état de cause, le jeune et l'école disposent d'une période d'essai pour se jauger. Pendant en général trois à six semaines, le nouvel arrivant découvre les règles de vie et le programme pédagogique de la structure ; il entame les séquences de travail individualisé dans les savoirs fondamentaux et certaines écoles lui proposent d'effectuer un premier stage en entreprise afin qu'il puisse entrevoir les contraintes de la vie professionnelle – dont six jeunes sur dix n'ont aucune expérience. De son côté, l'équipe éducative évalue le niveau de l'impétrant et son degré d'investissement dans les activités proposées (implication, comportement au sein du groupe, assiduité et ponctualité, notamment). A l'issue de cette session probatoire, les deux parties valident, ou non, leur engagement par la signature d'un contrat, qui précise les contours du plan de formation du jeune, qui a le statut – et la rémunération – de stagiaire de la formation professionnelle.

Se réappropriier les connaissances de base

A leurs recrues, âgées en moyenne de 20 ans, les écoles de la 2^e chance proposent un programme dense et intense. Pendant six à sept mois, il s'agit de leur permettre de s'approprier un socle de connaissances de base (lecture, écriture, mathématiques, bureautique), de développer des compétences sociales et comportementales et de construire un ou deux projets professionnels «réalistes», c'est-à-dire qui tiennent compte de leurs capacités et desiderata comme des opportunités du marché local de l'emploi. Les moyens de tenir ces paris ? Une approche globale des difficultés des jeunes accueillis et un accompagnement très rapproché de chacun d'entre eux, des méthodes pédagogiques actives et un partenariat étroit avec

les entreprises. La participation de ces dernières au projet des écoles est déterminante pour assurer des stages suffisamment nombreux et diversifiés.

A cet égard, Lionel Urdy, directeur général de l'E2C de Marseille, évoque les débuts difficiles. Lors de leur première réunion à la chambre de commerce avec 90 entreprises, les promoteurs de la plus ancienne école du réseau s'étaient entendu dire : « Non, nous ne sommes pas là pour prendre en charge tout ou partie de l'insertion des jeunes des quartiers Nord ». « Et pourtant aujourd'hui, plus de 2000 entreprises, représentant 150 métiers, sont à nos côtés », affirme-t-il. « Beaucoup

d'entreprises nous ouvrent leurs portes, mais ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont parfois du mal à y entrer, témoigne, de son côté, Louis Durrive, responsable pédagogique de l'école de Strasbourg. Par exemple, de nombreuses boutiques récemment établies dans un nouveau centre commercial sont prêtes à prendre des stagiaires. Mais, dans certaines d'entre elles, il y a un rythme accéléré à tenir et, dans d'autres, une fonction de conseil élevée, donc des exigences en termes d'élocution, si bien que trouver les profils adaptés pour éviter les échecs est loin d'aller de soi. »

Si les rapprochements jeunes-entreprises ne sont pas toujours évidents à réaliser,

ÉLARGIR LES PUBLICS ACCUEILLIS ?

Initialement dédiées aux 18-25 ans, les écoles de la deuxième chance (E2C) sont une dizaine à accueillir également des jeunes dont l'âge se situe au-dessus ou en deçà de ces bornes. Les stagiaires de plus de 25 ans – qui peuvent avoir jusqu'à 30 ou 35 ans – ne semblent pas poser particulièrement question. Ces jeunes adultes « ont les mêmes problématiques, les mêmes types de comportement et les mêmes difficultés sur les savoirs de base que leurs cadets de quelques années », souligne Diba Medjahed, directeur de l'école de Tours Val-de-Loire, où les 25-30 ans avoisinent 15 % des inscrits.

« En revanche, les écoles, telles qu'elles existent, ne sont pas "calibrées" pour accueillir les 16-18 ans », estime Diba Medjahed, qui a piloté une réflexion sur ce sujet pour le réseau des E2C. D'ailleurs, précise-t-il, si la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie permet aux jeunes de 16 à 18 ans sortis du système scolaire sans diplôme d'accéder aux écoles de la

deuxième chance, cela signifie juste que celles-ci peuvent admettre des mineurs, pas qu'elles aient l'obligation de le faire.

« Notre organisation ne convient pas à ces jeunes, qui refusent l'école et n'ont pas encore pris de distance par rapport à leur échec », renchérit Eric Meunier, directeur de l'école de Châtelleraut (Vienne), ouverte aux 18-35 ans. La charte du réseau des E2C stipule d'ailleurs que les candidats doivent non seulement avoir dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, mais également être sortis depuis au moins un an du système scolaire. « Si nous avons choisi les 18-25 ans comme cœur de cible, c'est parce que notre mode de fonctionnement est très différent de celui de l'Éducation nationale », explique Lionel Urdy, directeur général de l'école de Marseille. « Nous sommes, nous, dans une logique de construction de projet professionnel, et c'est elle qui conduit les stagiaires à accepter une remise à niveau dans les savoirs fondamentaux. Or, quand on parle de cette logique à un jeune de 16-

17 ans, il vous regarde avec des yeux ronds. Aussi est-on un peu plus en difficulté avec les mineurs. »

Ceci expliquant sans doute cela, les E2C obtiennent des résultats nettement moins bons avec les 16-18 ans qu'avec les 18-25 ans. Ainsi, à l'école de Champagne-Ardenne où un quart des 699 jeunes inscrits en 2009 étaient mineurs, seulement un tiers de ces derniers ont vu leur parcours déboucher sur une formation ou un emploi, contre 58 % des 18-25 ans.

Il n'empêche, les écoles doivent également composer avec la réalité démographique de leur environnement. Aussi, à Marseille, où Lionel Urdy constate un décrochage scolaire de plus en plus précoce, près d'un quart des 630 jeunes admis en 2010 étaient mineurs. A l'école de Mulhouse, les 16-18 ans constituent aussi une proportion non négligeable des stagiaires (environ 20 % d'un effectif de 114 jeunes). Nathalie Jeker Wasmer, sa responsable, évoque les problèmes particuliers que pose l'accueil de ce public. Non seulement parce que celui-ci fait montre de

l'alternance n'en demeure pas moins la clé de voûte du parcours. « L'idée n'est pas, d'abord, d'apprendre aux stagiaires des gestes professionnels, mais de travailler sur les représentations qu'ils ont des métiers et des entreprises et sur l'acquisition de comportements et savoir-être transversaux qui leur permettront de s'insérer dans un mode organisationnel qu'ils ne connaissent pas », précise Lionel Urdy.

Outil de socialisation au travail et de découverte de métiers possibles dont les jeunes n'ont souvent aucune idée au départ, les immersions successives en entreprise mettent les intéressés dans une « dynamique qui les aide à trouver du sens à leur remise

à niveau dans les savoirs fondamentaux, constate Louis Durrive. L'ensemble fait système, c'est-à-dire que la remise à niveau n'est pas détachée du projet professionnel, ni de la vie en général. » C'est probablement ce qui fait dire aux jeunes : « Ça s'appelle "école", mais ça ne ressemble pas à une école ». Pourtant, sous son habillage ludique, la partie scolaire de la formation est centrale, car c'est elle qui donnera aux stagiaires la possibilité de continuer à évoluer. « A Mulhouse, par le passé, nous avons été très tournés sur la mise en situation professionnelle, explique Nathalie Jeker Wasmer. Mais, pour sécuriser le parcours des jeunes à moyen terme,

nous avons beaucoup augmenté, depuis deux ans, la part des heures de formation consacrées au développement des compétences de base. Les stagiaires qui n'en ont pas une maîtrise minimale risquent de se retrouver très en difficulté. »

Ouvrir les horizons des stagiaires

« L'objectif est de stimuler la capacité des jeunes à apprendre et de leur donner confiance en eux », résume Eric Meunier, directeur de l'école de Châtellerault. Autrement dit, « notre rôle auprès des intéressés n'est pas d'en faire des salariés, mais des adultes insérés dans le monde ». Ce vaste programme passe par une multitude d'actions, qui diffèrent selon les écoles, mais partagent la même ambition : élargir les horizons des stagiaires. Horizons géographiques, par des aides à la mobilité, par un travail sur les freins psychologiques à sortir de son quartier et par l'apprentissage des habiletés nécessaires, mais aussi, horizons social, civique et culturel. Visites d'institutions, présentation des services de la collectivité, rencontres diverses et variées (3), fabrication d'un journal, atelier théâtre, le principe est de multiplier les déclis à même de développer la curiosité et l'aisance des jeunes.

Parmi ceux qui vont au bout du parcours – près de 8 sur 10 –, 59 % trouvent une issue positive : un emploi, ou, pour deux tiers d'entre eux, un cursus de formation qualifiante, souvent en alternance. En cela, les E2C remplissent leur mission à savoir permettre une transition entre l'Éducation nationale et la qualification. « Elles n'ont pas vocation à préparer à des métiers précis : ce sont des écoles vers d'autres écoles, c'est pourquoi nous misons beaucoup sur l'éducation à l'autonomie », souligne Louis Durrive. Quant aux stagiaires qui partent sans solution connue ? « En 2005, nous avons fait une enquête sur les jeunes dans ce cas, qui étaient sortis depuis un, deux et trois ans et que nous avons pu retrouver, raconte Lionel Urdy. Plus le temps avait passé, plus ils avaient réussi à s'insérer. Quand un jeune a su modifier son comportement et pris confiance en lui, une dynamique est amorcée. »

CAROLINE HELFTER

(1) Voir ASH n° 2695 du 4-02-11, p. 24.

(2) Réseau E2C France : 32, rue Benjamin-Franklin - 51000 Châlons-en-Champagne - Tél. 03 26 69 69 70 - contact@reseae2c.fr.

(3) Comme en témoigne l'ouvrage *Nous avons quelque chose à vous dire... Paroles des jeunes des quartiers* (Ed. L'Harmattan, 2010), qui rend compte de forums ayant été organisés par l'E2C de Marseille et le sociologue Robert Castel.

comportements encore très scolaires, mais aussi parce qu'on ne peut pas toujours s'adresser directement à lui. « Avec les mineurs, il faut, par exemple, en référer à leurs parents pour une autorisation de sortie, alors que dans nos méthodes pédagogiques et dans nos modalités d'accompagnement, nous sommes vraiment dans une dynamique de responsabilisation des jeunes, pour les amener vers l'autonomie », fait observer Nathalie Jeker Wasmer.

Dans le département voisin du Bas-Rhin, l'école de Strasbourg se distingue des autres écoles du réseau par une expérimentation pionnière spécifiquement conçue à l'intention des 16-18 ans – 51 % des 150 jeunes accueillis en 2010. Initiée et principalement soutenue par le conseil général, au titre de la prévention spécialisée, cette action baptisée « Parcours 2 » s'apparente à un pré-programme d'école de la deuxième chance. Quel que soit leur âge, tous les 16-25 ans qui souhaitent intégrer l'école sont d'abord accueillis dans ce dispositif, mais leur passage peut y

être assez court, le temps de vérifier que le candidat est prêt à s'investir dans un projet professionnel. Si tel n'est pas le cas, Parcours 2 est susceptible de durer trois, quatre, cinq mois. Au cours de cette période, les jeunes, qui n'ont pas, alors, le statut de stagiaires de la formation professionnelle, travaillent sur les prérequis qui leur donneront les meilleures chances de réussite pour la suite : rythmes de vie – les inscrits s'engagent à être présents et ponctuels cinq demi-journées par semaine –, contenus scolaires de base, ils participent aussi à diverses activités destinées à les aider à développer leur confiance en eux et à s'ouvrir sur le monde – parmi lesquelles, des visites d'entreprise, sans y effectuer de stages. « L'atout majeur de ce dispositif d'amont est qu'il permet des allers et retours : le jeune qui décroche, car il a un mois ou deux de passage à vide, peut ensuite revenir », explique Louis Durrive, responsable pédagogique de l'école. A l'issue de Parcours 2, tous les jeunes n'entrent pas à l'école

proprement dite. Un tiers d'entre eux, l'an dernier, se sont directement portés sur le marché du travail, regrette Louis Durrive, espérant que les intéressés reviendront plus tard pour se former. Quant à ceux qui ont suivi le cursus de l'E2C, durant environ 3,5 mois, cette dernière s'enorgueillit d'un taux de succès légèrement supérieur à la moyenne nationale : tous âges confondus, 62 % des stagiaires ont embrayé sur une formation qualifiante (pour les deux tiers d'entre eux) ou un emploi. « Ce résultat est l'effet d'une dynamique, mais qui peut très vite s'essouffler, reconnaît Louis Durrive, car même entrés en apprentissage, tous les jeunes ne tiennent pas la route et il y a encore des abandons. » A cet égard, le suivi post-école de plusieurs mois, généralement assuré aux jeunes à leur sortie par les E2C, prend tout son sens. Toutefois, il ne peut s'agir d'un suivi sans fin. Aussi, estime Louis Durrive, « il faudrait que les organismes qualifiants puissent assurer à leurs recrues un tutorat assez rapproché ». ■